

Association MUTUELLE & SOLIDARITE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juillet 2023

L'Assemblée Générale de l'Association Mutuelle et Solidarité, en séance ordinaire, s'est déroulée le 5 juillet 2023 à l'**Hôtel des Cinq Terres à Barr dans le Bas-rhin**.

L'accueil des membres de l'association s'est déroulé dans ce cadre à partir de 10H00.

L'assemblée a été convoquée et organisée dans le respect des dispositions réglementaires et statutaires. Elle est présidée par son Président **Rémy GUTLEBEN** ayant tous pouvoirs à cet effet. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux invités.

Le quorum de l'assemblée générale se trouve atteint par la majorité des membres présents ou représentés sous le contrôle du scrutateur nommé à cet effet en la personne de Monsieur **Jacques PERRON** adhérent de l'association.

M. **J-Pierre TSCHIEMBER** remplit les fonctions de secrétaire.

Dans le dossier remis à chaque participant figure l'ensemble des documents permettant de disposer de toutes les informations illustrant l'activité et les comptes de l'association quant aux actions de solidarité ainsi que sur le fonctionnement de l'association au titre de l'année 2022.

Le président déclare la séance ouverte et cède ensuite la parole à J-Pierre TSCHIEMBER pour la gestion des points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du procès- verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22.09.2022

2 - Rapport de gestion de l'activité en 2022

3 - Approbation du bilan et du compte de résultat de 2022

Monsieur J.PERRON suggère d'ajouter un point supplémentaire n°4 - Points Divers permettant d'aborder d'autres sujets au titre desquels l'Assemblée peut prendre un avis ou une orientation. Le président et l'assemblée, à l'unanimité, accepte et complète ainsi l'ordre du jour par le point suivant :

4 – Point Divers

1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22.09.2022

J-Pierre TSCHIEMBER donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice précédent qui s'est tenue le 22 septembre 2022, à l'Hôtel de la Verte Vallée à Munster.

2 - Rapport de gestion de l'activité en 2022

J-Pierre TSCHIEMBER poursuit avec la présentation du rapport de gestion se rapportant à l'exercice clos le 31.12.2022. Les actions entreprises représentent un engagement financier de **135 854 €** en 2022, en progression de 60% sur l'année précédente. Une provision globale de **251 863 €** est en outre constituée et disponible pour financer les projets en cours ou à venir, en 2023 et au-delà.

7 mutuelles partenaires sont diversement engagées au niveau de leurs territoires respectifs grâce à l'adhésion individuelle de leurs sociétaires, acteurs essentiels de la solidarité collective. Au terme de l'année 2022, nous avons dénombré **128 463 adhérents** qui ont cotisé et sont membres de l'association.

Parmi les actions de solidarité entreprises et financées figure, depuis 2021, l'opération d'envergure **MEDAVIZ-Téléconsultation médicale** qui bénéficie à tous les sociétaires des mutuelles associées de l'Association, soit environ 88 000 adhérents. C'est un budget annuel conséquent de l'ordre de **92 000 €** que l'association y consacre. Une réflexion est engagée afin d'optimiser au mieux l'intérêt et la consultation de ce service.

Cette année aussi l'association s'est dotée d'un support nouveau de communication par la réalisation d'un film permettant d'être utilisé pour mieux illustrer le rôle et les engagements solidaires de l'association et doit permettre de rencontrer et d'étendre notre partenariat à de nouveaux acteurs et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, en 2022, l'association a accueilli un nouveau partenaire mutualiste qui compte environ 4700 sociétaires. Il s'agit de la mutuelle **AFFINEO ASSUR** exerçant à Chatillon-sur-Chalonne dans l'Ain qui a souhaité s'associer et partager les missions de solidarité de l'association.

3 - Approbation du bilan et du compte de résultat de 2022

Mlle Emmanuelle BAUCHET présente et commente l'ensemble des opérations et des chiffres formant le compte de résultat et le bilan de l'association au 31.12.2022. Le produit que génère les cotisations des adhérents s'élève à **183 610 €**, le produit total des activités de l'association s'élevant à **319 021 €**. Les charges de l'exercice s'élèvent à **317 257 €**. Les actions solidaires entreprises dans l'année valent un investissement de **135 854 €**. Parallèlement, des provisions égales à **163 195 €** ont été enregistrées en prévision d'actions solidaires à réaliser. Le compte de résultat de l'exercice a dégagé un solde positif de **1 764 €**. Le bilan totalise un actif et un passif de **320 247 €**.

En l'absence de **M. André FLAITSZ** agissant en qualité de trésorier de l'association, la vérification régulière des comptes s'est réalisée le 5 juin 2023 par Emmanuelle Bauchet et Jean-Pierre Tschiember membres du conseil d'administration. Leur rapport confirme et valide les chiffres et le résultat présentés à l'assemblée au titre de l'exercice 2022, après prise de connaissance et vérification au siège de l'association de tous les documents comptables des actes et des opérations réalisées durant l'exercice.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion et après avoir pris connaissance de l'ensemble des données en rapport avec le déroulement de l'activité de l'association en 2022, adopte les résolutions suivantes :

1^{ère} résolution

L'assemblée générale ordinaire adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 septembre 2022 statuant sur l'exercice 2021.

2^{ème} résolution

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par M. Jean-Pierre TSCHIEMBER et après avoir eu connaissance du compte de résultat, du bilan et de leurs annexes présentés par Mlle Emmanuelle BAUCHET, approuve à l'unanimité l'ensemble des documents et des opérations liées à l'exercice 2022.

3^{ème} résolution

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2022 qui se soldent par un résultat positif de **1 764 €** et un total au bilan de **320 247 €**. Elle approuve en outre l'affectation de ce résultat au solde report à nouveau du bilan de l'exercice.

4 - Point Divers

JP.TSCHIEMBER présente la nouvelle version en cours du site internet de l'association. Cette évolution :

- met davantage l'accent sur l'appartenance des mutuelles à l'association dans l'esprit d'appartenance et de dépendance de la structure associative,
- illustre mieux toutes les actions de solidarité soutenues et réalisées,
- introduit le visionnage de notre film identitaire « Rendez-vous »

Le nouveau site sera mis en ligne courant septembre 2023 ; toutes les mutuelles partenaires en seront informées et invitées à faire apparaître le logo associatif sur leur propre site afin de créer un lien et de valoriser leur engagement solidaire complémentaire à leur activité mutualiste.

A la demande de l'assemblée, il est également procédé à la revue complète des 16 actions concrètes de solidarité menées en 2022.

M. Jacques PERRON informe que la mutuelle AFFINEO ASSUR qu'il préside et représente a bien l'intention de se joindre à compter de 2023 à l'opération MEDAVIZ Téléconsultation Médicales au bénéfice des sociétaires de cette mutuelle.

Au cours de 2023, JP TSCHIEMBER précise que plusieurs mutuelles font l'objet d'une consultation et d'une rencontre afin d'étendre la mission solidaire de l'association à de nouveaux partenaires régionaux.

Afin de bien représenter la diversité des partenaires associés, le Président **Rémy GUTLEBEN** suggère à l'assemblée la cooptation de Monsieur **Vincent ZWENGER** en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration de l'association. Les membres présents de l'assemblée approuvent à l'unanimité cette proposition. Vincent ZWENGER leur exprime ses remerciements et évoque les idées et projets d'action en cours pour la mutuelle la SMAB, qu'il représente.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été entièrement abordés et traités, le président Rémy GUTLEBEN remercie les participants pour leur présence de même que pour leur confiance témoignée aux activités de l'association en 2022. Il clôt ainsi l'assemblée générale de 2022.

Le Président
Rémy GUTLEBEN

Le Secrétaire
J-Pierre TSCHIEMBER

La Scrutatrice
Jacques PERRON